



## Clap ACP, DEENTAL et World Cinema Fund ACP : 3 lauréats pour le premier appel à projets ACP-UE CULTURE !

**20 Décembre 2019.** En avril 2019, le Programme ACP-UE Culture a publié son premier appel à projets intitulé « Appui à la coproduction audiovisuelle ACP ». Celui-ci entend favoriser le développement économique et social des pays ACP par l'éclosion du secteur audiovisuel, vecteur de démocratisation et de développement humain. Plus spécifiquement, l'appel vise à améliorer les conditions de création et de production d'œuvres audiovisuelles dans les pays ACP, grâce à un meilleur accès aux fonds de coproduction existants; une meilleure préparation des acteurs du secteur audiovisuel des pays ACP, grâce notamment à un renforcement des capacités et un suivi des projets financés ; un accès accru et une meilleure circulation de ces œuvres sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux à travers la coproduction ACP-UE et enfin un accès accru et régulier aux mécanismes de financement pour les productions des pays ACP.

Après évaluation des propositions reçues, le Programme ACP-UE Culture a le plaisir d'annoncer qu'un budget total de 5.850.000 EUR sera octroyé à trois importants Fonds de coproduction:

- Kulturveranstaltungen des Bundes in Berlin (KBB) GmbH (Fond World Cinema Fund ACP)  
[www.berlinale-worldcinemafund.de](http://www.berlinale-worldcinemafund.de)
- Organisation Internationale de la Francophonie (Fond Clap ACP)  
[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)
- Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (Fond DEENTAL)  
[www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)

Ces subventions permettront de financer les coproductions audiovisuelles s'ajoutant à un cofinancement en provenance des fonds existants européens, ACP ou d'autres pays partenaires, spécialisés dans le soutien au secteur audiovisuel. Les bénéficiaires devront consacrer au moins 80% du montant de la subvention à un soutien financier à des tiers, par le biais d'appels à projets de coproduction audiovisuelle publiés au minimum une fois par an.

Le Programme ACP-UE Culture est sur le point de publier un deuxième appel à propositions intitulé « Soutien aux secteurs de la culture et de la création dans les pays ACP », doté d'un budget total de 26 millions d'euros. Couvrant tous les domaines culturels, cet appel vise notamment l'accroissement des recettes économiques du secteur créatif, la création d'emplois liés au secteur culturel et une meilleure accessibilité, reconnaissance et valorisation des artistes et de leurs œuvres.

Nous vous invitons à suivre l'actualité sur les appels du Programme ACP-UE Culture sur le site [www.acp-ue-culture.eu](http://www.acp-ue-culture.eu) ainsi que sur les réseaux sociaux

Contact communication : Unité d'Assistance technique du Programme ACP UE CULTURE, Maryse Henry, tél. : +32 (0)497 45 44 40, [mh@ACP-UE-culture.eu](mailto:mh@ACP-UE-culture.eu) ou [info@ACP-UE-culture.eu](mailto:info@ACP-UE-culture.eu)

